

## Nouveautés dans les OPAC après la migration consortium

Ce document liste les principaux changements qui vont s'opérer dans les OPAC après la migration à la version Virtua Consortium : il s'agit de quelques améliorations de l'interface, de modifications inhérentes au changement d'architecture ou alors de nouveaux problèmes.

Ce document est destiné aux bibliothécaires du réseau.

Pour les utilisateurs, l'aide sera mise à jour en fonction des nouveautés décrites ci-dessous.

### 1. Modifications liées à l'architecture consortium (une seule base de données)

- Pour créer les OPAC des institutions, le logiciel utilise les localisations situées dans les exemplaires et états de collection. Par conséquent, les notices qui n'ont ni exemplaires ni états de collection ne s'affichent plus dans les OPAC des institutions (exemple : certaines notices de collection).
- Lorsque l'on change la langue de l'interface, la session n'est plus perdue : on est redirigé sur la page d'accueil, mais l'historique, le panier ainsi que l'accès au dossier lecteur sont conservés.
- Un lecteur peut accéder à son dossier lecteur (et prolonger ses documents) quel que soit l'OPAC institutionnel dans lequel il se trouve (même s'il n'est pas un lecteur de l'institution). Il n'a toutefois pas les mêmes conditions que lorsqu'il prolonge depuis l'OPAC de son institution, car le système attribue un type de lecteur standard aux lecteurs « hors-institution ».

**Exemple** : un lecteur genevois peut ouvrir son dossier lecteur et faire des prolongations à partir de l'OPAC fribourgeois.

- Selon les possibilités offertes par l'OPAC de l'institution, un lecteur peut faire des demandes en ligne (réservations, commandes en magasins, etc.) dans tous les OPAC du réseau, mais les lieux de retrait sont ceux de l'OPAC utilisé (il ne s'agit pas ici de prêt entre bibliothèques !).

**Exemple** : un lecteur valaisan peut réserver un exemplaire de la BCU de Fribourg, mais il devra aller le chercher et l'emprunter à Fribourg. S'il souhaite que le document lui soit envoyé, il devra utiliser le service habituel du prêt entre bibliothèques ILL-RERO.

### 2. Nouveautés

- Possibilité de lancer une recherche par sujet depuis le Vocabulaire RERO dans le catalogue collectif en cliquant sur le descripteur.

FR | DE | EN Aide | FAQ: Recherche sujets | Quitter

**réro** vocabulaire

Recherche

Résultat de la recherche

10 pages < 5 pages < 1 page < > 1 page > 5 pages > 10 pages

[ ] : Ce terme est utilisé comme sujet [ ] : Cliquer sur le signe '!' pour connaître le terme utilisé comme sujet

Voire recherche: - : sorcellerie

**Autorités**

Voir **0** **sorcellerie**

**l'autorité**

Voir **1** **sorcellerie - lutte contre la sorcellerie**

**l'autorité**

Voir **1** **sorcellerie - répression**

**l'autorité**

Voir **1** **sorcier**

**l'autorité**

Voir **1** **sorcière**

**l'autorité**

Voir **1** **sorcière - répression**

**l'autorité**

Voir **1** **"Sorcières" (revue)**

**l'autorité**

Voir **1** **Sordaria macrospora (Sordariaceae)**

**l'autorité**

Voir **1** **Sorde-l'Abbaye (France)**

**l'autorité**

Voir **1** **Sorde-l'Abbaye (France) - Abri Dufaure**

**l'autorité**

Voir **1** **Sordel (da Mantova)**

**l'autorité**

Voir **1** **Sordello (de Mantoue)**

**l'autorité**

Résultat au catalogue collectif :

FR | DE | EN Aide | Quitter

**réro** catalogue collectif

Recherche

Résultats de la recherche

Simple

Avancée

Espace personnel

Panier (0)

Historique des recherches

Autres Catalogues RERO

Ressources électroniques

Autres ressources

Services en ligne

Prêt entre bibliothèques

Statistiques de consultation du catalogue collectif

Suivant Fin

Voire recherche: - Sujet RERO - Phrase: "sorcellerie"

Notices 1 à 20 sur 937

| Nb. | Entrées   |
|-----|---|
| 1   | <b>Aborigène australien (peuple) — croyance — moeurs et coutumes — sorcellerie</b>        |
| 1   | <b>Aborigène australien (peuple) — sorcellerie</b>  |
| 1   | <b>Aborigène australien (peuple) — sorcellerie — totémisme</b>                            |
| 1   | <b>acculturation — christianisme — Fang (peuple) — sorcellerie</b>                        |
| 1   | <b>administration coloniale — modernité — sorcellerie — trypanosomiase — Tanzanie</b>     |
| 1   | <b>adolescent — identité — sorcellerie</b>  |
| 1   | <b>Afro-américain (peuple) — magie — sorcellerie — Venezuela</b>                          |
| 1   | <b>Afro-américain (peuple) — sorcellerie — Etats-Unis - sud-est</b>                       |
| 1   | <b>agressivité — Canaque (peuple) — comportement social — sorcellerie</b>                 |
| 1   | <b>ajustement économique — Makondé (peuple) — sorcellerie — Mozambique — 20e s. (fin)</b> |
| 1   | <b>Akan (peuple) — sorcellerie — Ghana — 20e s. (fin)</b>                                 |

Note : cette recherche n'est toutefois pas enregistrée dans l'historique de recherche (RTS1428)

- Possibilité de rechercher par titre avec l'option « contient le(s) mot(s) » dans la recherche par index.



- Deux autres problèmes mineurs de la version précédente sont résolus, tels que :
  - Dans Firefox, les notices avec un URL très long en zone 856 ne s'affichent pas correctement (RTS1341)
  - Etats de collection : si la valeur du deuxième indicateur d'une zone 863 est 2 ou 3, cela veut dire que l'on ne souhaite pas afficher la zone en question. Or, la zone s'affiche dans l'iPortal (RTS1348)

### 3. Modifications de l'interface (décisions de la COPAC)

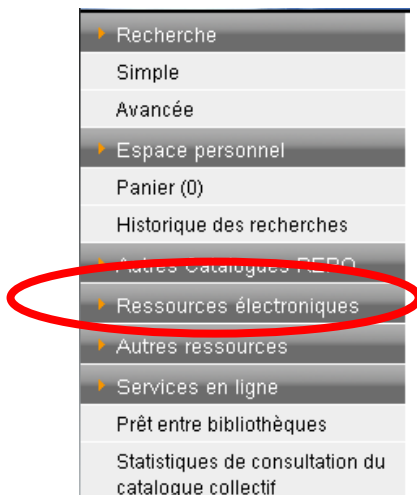
- Sur la page intermédiaire des résultats des OPAC, l'accès aux exemplaires ou états de collections (pour les OPAC institutionnels) ou l'accès à la notice complète (pour le catalogue collectif) se fait désormais par le numéro de la notice.
- Ajout d'un bouton « Effacer » à tous les formulaires de recherche afin de pouvoir vider le formulaire complet en un clic.
- Ajout d'un correcteur orthographique (web service de type « Did you mean » ) sur la page « Pas de résultat trouvé » après une recherche rapide.

**Exemple** : recherche rapide : sorcellerie magi

Sur la page « Pas de résultat trouvé », vous trouverez (la mise en page reste encore à faire) :

Essayez avec: sorcellerie magie ?

- Dans le menu de gauche, ajout d'un onglet « Ressources électroniques » :



- Le time out passe de 5 min à 20 min sur les OPAC des institutions (plusieurs utilisateurs se plaignaient que le time out était trop court), ce qui signifie que la session se ferme après 20 minutes d'inactivité.
- L'intitulé du bouton « Demander » devient « Demander / Réserver »
- Adaptation des vues par rapport au modèle consortium (modifications des champs et sous-champs en accord avec les modifications du catalogage). Dans la notice complète, les zones sujets 6XX sont désormais affichées avant les zones de notes 5XX.

#### 4. Nouveaux problèmes

- Historique des recherches
  - L'historique est commun à toute la base de données consortium, quel que soit l'OPAC que l'on utilise. Cela signifie que, si je lance des recherches au catalogue collectif, puis je poursuis mes recherches sur le catalogue vaudois, l'historique de recherche aura enregistré toutes les recherches effectuées, indépendamment de l'OPAC. Ce changement comporte un grand avantage : un utilisateur peut relancer une recherche (ou la modifier) dans un catalogue différent. Toutefois, cela a du "moins bon", car il y a des recherches qui ne sont pas disponibles sur tous les catalogues (par exemple, la recherche par cote n'est pas disponible au catalogue collectif) : ces recherches s'afficheront malgré tout dans l'historique. Un message sera ajouté sur cette page pour avertir l'utilisateur.
  - Impossibilité de relancer une recherche experte ou une recherche par mot-clé qui contient des guillemets (RTS1427)
  - La fonction « Fusionner et Rechercher » ne fonctionne plus pour la recherche en mode expert (RTS1439)
- Concerne Fribourg et Genève : la recherche par séminaire est commune à toute la base et n'est plus limitée par institutions (RTS1431)
- La recherche par cote ne filtre pas les résultats : les résultats de toute la base s'affichent, même si l'on est dans un catalogue d'une institution. (RTS1410)
- La case « Prolonger » s'affiche systématiquement, même si l'utilisateur ne peut pas prolonger le document (parce qu'il a trop d'amendes, par exemple). La prolongation sera refusée, mais la case s'affiche malgré tout.  
Avec la version précédente, l'OPAC indiquait « non prolongeable ». (RTS1425)
- Dans le tableau des frais sur la page d'accueil du dossier lecteur, il y a une ligne « Summary » que nous ne pouvons ni traduire ni supprimer (RTS1434).